

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 17 octobre 2022, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation, pour les besoins des livraisons de l'école de Walferdange.

Stationnement interdit

Du jeudi 20 octobre 2022 de 06.00 heures jusqu'au vendredi 23 décembre à 17.00 heures, le stationnement dans la rue Josy Welter est interdit, du côté pair, sur le tronçon en face des maisons numéros 15-17, excepté pour les véhicules en relation avec les livraisons.

Walferdange, le 18 octobre 2022.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber